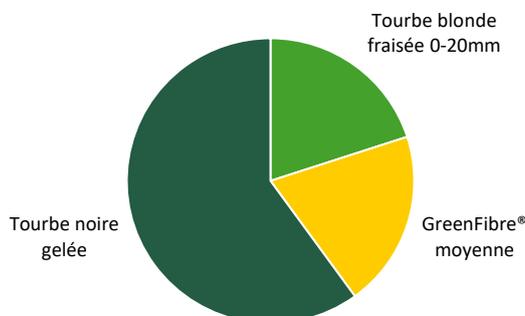


Utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation CE n°834/2007 et aux modalités d'application prévues au règlement CE n° 889/2008 Annexe I. Les engrais sont conformes à la réglementation européenne n° 14/4/2002 sur les sous-produits animaux. Substrat non issu de l'agriculture biologique

# Florabella Pro Horticole

**Composition :** **Référence : 916**



**Structure :**  
Moyenne fibreuse

**Propriétés chimiques** Selon la norme EN 12 580

pH (H2O) : 6+/-0,3 (EN 13037)

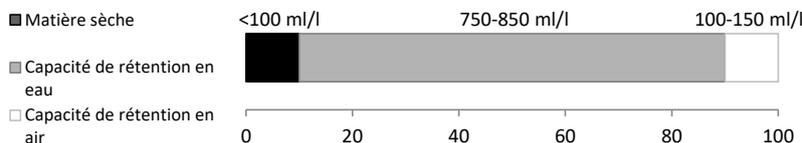
Engrais UAB\* : 3,4kg/m<sup>3</sup> 9 6 5

Engrais total : 3,4 kg/m<sup>3</sup> 9 6 5

Fer et oligo-éléments

\* Engrais utilisable en agriculture biologique

**Données physiques**



**Utilisation** **Commentaire**

Rempotage en pots et conteneurs

Substrat équilibré entre la tourbe noire qui apporte une bonne rétention en eau et la tourbe blonde et la GreenFibre qui améliore l'aération et la réhumectation du substrat. Utilisable en agriculture biologique

Mises en garde spéciales pour les substrats contenant des engrais organiques:

1. La température du milieu doit être supérieure à 14°C. En hiver notamment, il est nécessaire de surveiller les températures de l'eau d'irrigation et des serres.
2. En cas de fortes températures (climat type été), les fertilisants naturels peuvent être rapidement minéralisés et s'accumuler: contrôler la conductivité, lessiver si nécessaire.
3. L'aération du substrat devra être suffisante: ne pas trop le tasser. L'absence d'aération peut bloquer l'activité microbienne et donc la nitrification. Il peut en résulter une accumulation d'ammonium nocive pour certaines espèces et variétés sensibles.
4. Ne pas laisser sécher ce substrat en culture, une remontée en salinité pourrait en résulter.
5. Éviter l'utilisation d'une eau d'arrosage riche en chlorures de sodium. La présence de chlorures de sodium accentue les risques de brûlures en culture biologique.
6. Stocker à l'abri des pollutions et sous couvert, éviter les stockages prolongés. 3 à 4 mois après fabrication, procéder à des vérifications régulières par semis et/ ou repiquages test, par mesure de la conductivité ou analyse chimique, avant emploi. Renforcer la vigilance en cas de conditionnement en big bales.
7. Employer des semences/ variétés ayant été testées sur substrats utilisables en agriculture biologique, dans les conditions d'emploi.
8. Ce substrat est exempt des germes pathogènes rencontrés en culture maraîchère.

Toute information relative aux produits que nous fournissons a été établie selon nos connaissances actuelles. Notre documentation ne prétend être ni exhaustive, ni exacte en toutes circonstances. Nous nous réservons le droit d'y apporter des modifications. Nos recommandations d'emploi ne sont pas directives, elles doivent être adaptées aux conditions locales et aux règles de l'art.

